la Fonda
fabrique associative



Comment penser des parcours d'engagement (civique) avec et pour les jeunes ?

Ce défi a été traité lors d'un marathon organisé dans le cadre de l'Université Faire ensemble 2020 de la Fonda en avril 2016.

Dans ce dossier

- des données de cadrage
- des pistes pour une communauté d'action
- les fiches projets élaborées par les participants

Contexte d'élaboration

Les marathons de l'innovation ont porté sur des sujets définis à partir des préoccupations exprimées dans le cadre du comité de pilotage de l'université.

Leur préparation et leur animation ont été assurées par des experts et praticiens du sujet. Grâce à l'apport des cahiers de défis, du catalogue d'initiatives d'intérêt général ainsi que de l'expertise, du dynamisme et de la créativité de leurs cent dix participants, les marathons ont permis de prototyper des projets, réponses collectives à un défi posé aux acteurs associatifs et à leurs partenaires par les évolutions de notre société. Ils doivent maintenant permettre de susciter l'émergence de « communautés d'action ».

Experts et praticiens associés à la préparation de ce marathon : Myriam Bourgeois (Animafac), Antoine Dulin (Scouts et Guides de France), Claire Feintrenie, Delphine Lalu (Fondation AG2R – Fonda), Cécile Pagès (MRJC), Thibaut Renaudin (Afeu), Angelica Trindade-Chadeau (Injep).

Avec la participation de Valérie Baudhuin, Annie Monier, Lucille Thiebot, Hakim Soudjay, Constance Domenech de Cellès.

Synthèse rédigée par Delphine Lalu

CC BY NC SA

Comment penser des parcours d'engagement (civique) avec et pour les jeunes ?

Données de cadrage

Quelles sont les données du problème ?

En trente ans, de nombreuses mesures destinées à faire de la jeunesse la priorité de l'action des gouvernements successifs ont été mises en œuvre dans tous les champs de la vie et du parcours d'autonomie des jeunes. A ces mesures nationales s'ajoutent de nombreux dispositifs spécifiques impulsés et portés par les collectivités territoriales.

Pour la seule mandature en cours, une politique dédiée, intitulée « Priorité Jeunesse », a été adoptée, selon quatre axes fondamentaux :

1. privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux ;
2. favoriser l'autonomie des jeunes et la sécurisation de leurs parcours dans leur globalité (formation, logement, santé, mobilité…) ;
3. lutter contre les inégalités et les discriminations ;
4. encourager la participation des jeunes dans le débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques.

Dans cet esprit, plusieurs dispositifs sont expérimentés ou engagés :

- **Le service civique**
 - Créé le 10 mars 2010, le Service civique a permis à 120 000 jeunes de 16 à 25 ans d'intervenir, dans le cadre d'un engagement volontaire de 6 à 12 mois.
 - Le contrat est tripartite : jeune/Etat/ organisme d'accueil. L'organisme d'accueil est responsable de la qualité des missions, du programme de sensibilisation à la vie citoyenne et de la préparation au projet d'avenir.
 - Une indemnité de volontariat mensuelle de 467,34 € euros est versée directement par l'Etat, une indemnité supplémentaire de 106 euros est versée en nature ou en espèce par l'organisme d'accueil. Une protection sociale intégrale est assurée.
 - Le président de la République a fixé un objectif quantitatif de 100 000 jeunes par an engagés en 2016, puis 150 000 en 2017, soit environ 15 % d'une classe d'âge.
 - Dans son rapport annuel 2014, la Cour des Comptes évalue le budget du service civique pour 100 000 jeunes à 750 millions d'euros, et recommande de réduire le coût mensuel des contrats, «par le versement d'une indemnité réduite pour les missions à temps partiel et par la suppression de la subvention allouée aux associations au titre du tutorat».

- **Le Programme investissement d'avenir (PIA) – programme 411 « Appel à projets innovants en faveur de la jeunesse »**
 - Doté de 59 millions d'euros de subventions, cet appel à projets est destiné à favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées.
 - Les critères de choix sont : diagnostic socio-économique à l'échelle du territoire, démarche d'implication des jeunes en amont et tout au long du projet, présence d'un pool de multi-parties prenantes, logique d'évaluation intégrée dans le projet et dès la phase de diagnostic.
 - Il est attendu de ce programme une meilleure structuration territoriale d'offres intégrées en faveur de la jeunesse, à travers la mobilisation directe des publics concernés, et la mise en place d'initiatives nouvelles.

- **La garantie jeunes**
 - La « garantie jeunes » est un contrat d'un an entre un jeune et une mission locale. Elle s'adresse aux 18-25 ans (règle générale) en situation de précarité, sans emploi et sans formation.
 - Fondée sur l'accès à l'emploi, la démarche débute par un parcours d'accompagnement collectif intensif avec une présence quotidienne renforcée en mission locale.
 - Une allocation forfaitaire maximum de 461,26 € est prévue pour aider aux dépenses du jeune (transport, logement, téléphone…).
 - 46 000 jeunes ont bénéficié de la « garantie jeunes ». Près de 83% des jeunes accompagnés depuis plus de 2 mois en garantie Jeunes ont eu une ou plusieurs expériences professionnelles. Plus de 100 000 jeunes devraient avoir intégré le dispositif d'ici fin 2016.

- **Le projet de loi égalité et citoyenneté – Titre 1 sur la citoyenneté et l'émancipation des jeunes**

Objectif : « prévenir et lutter contre le décrochage citoyen qui touche une part croissante de jeunes. »

- Mise en place d'une réserve citoyenne qui permet à toute personne volontaire de « servir les valeurs de la République en s'engageant, à titre bénévole et occasionnel, sur des projets d'intérêt général »
- Création d'un livret citoyen « où pourront être consignés [les] engagements volontaires et bénévoles »
- Validation dans le cursus de l'étudiant « des aptitudes, des compétences et des connaissances acquises dans le cadre d'une activité bénévole, d'une activité militaire (…) ou dans l'exécution d'un service civique »
- Extension du droit à congé pour formation d'animateurs
- Création d'un droit d'accès à l'information (fiable, généraliste, de qualité touchant à tous les domaines de la vie sociale du jeune) coordonné par les régions (en lien avec l'Etat)
- Information individualisée à 23 ans sur ses droits en matière de couverture santé, sur les dispositifs de prévention avec examens de santé gratuits
- Remplacement de la notion de « contrat d'insertion dans la vie sociale par l'idée d'un « parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi adapté en fonction des besoins du jeune (diagnostic)»

Repères statistiques sur l'engagement des jeunes :

- 29% des 16-24 ans adhèrent à une association (35% pour les hommes, 22% pour les femmes)
- 20% des 16-24 ans adhèrent à une association dans le domaine sportif
- 21% des 16-24 ans participent à des activités bénévoles
- 120 000 jeunes ont bénéficié du service civique depuis sa création
- 89% des jeunes engagés en service civique se déclarent satisfaits de leur expérience
- Une mission de service civique pour 4 candidatures (avant l'extension du dispositif)
- 89% des missions de service civique sont portées par le secteur associatif

Qu'est-ce qui va changer et pourquoi devons-nous changer ?

Enjeux et questions essentielles

Il existe une différence entre « s'engager » et « engager ». L'engagement n'est en effet pas vécu de la même manière selon qu'il est volontaire ou rendu obligatoire. L'introduction de contreparties, ou même l'incitation à l'engagement, par exemple dans le cadre d'un dispositif d'insertion, peuvent contribuer à modifier sa nature.

> ➢ *L'engagement peut-il être régi par une politique publique ? Doit-il ouvrir droit à indemnisation ou à contreparties ? Inversement, peut-il constituer la contrepartie à une allocation de subsistance, d'une aide ? Doit-il relever du contrat formel ou moral ?*

La notion de parcours est une notion serpent de mer, remise sans cesse sur le métier. Force est de constater à son propos une contradiction entre d'une part des textes qui visent l'autonomie ainsi que l'émancipation des jeunes et d'autre part des dispositifs administratifs qui encadrent (paternalisme/ contrôle social/ discrimination positive/ cloisonnement/ inefficience). La notion de parcours est à géométrie variable.

> ➢ *Peut-on parler de parcours d'engagement ? Le cas échéant, peut-on le dissocier du parcours de formation, du parcours professionnel ou d'entrée dans la vie active ? Inversement, la notion d'engagement ne pourrait-elle pas constituer le fil rouge de tout parcours et cela, dès le plus jeune âge ? L'engagement peut-il contribuer à la formation d'une personne dès l'enfance, puis tout au long de sa vie ? Si oui à quelles conditions ?*

La jeunesse est une période qui s'allonge de plus en plus. Par ailleurs, elle désigne des réalités sociales différentes, tant sont nombreuses les fractures en son sein. Il est par conséquent malaisé de déterminer la jeunesse, et de faire ressortir ce qui est spécifique à celle-ci en tant que catégorie.

> ➢ *Est-il toujours pertinent de concevoir des politiques spécifiquement à destination des « jeunes » ? Comment concevoir le parcours de vie comme un continuum, notamment en matière d'engagement ?*

Des conceptions s'opposent au sujet du service civique : pour certains, il s'agit d'un simple contrat dérogatoire au droit du travail, pour d'autres un levier de formation et d'apprentissage de la vie par la mise en situation réelle. Hormis les défendeurs et héritiers du volontariat et des mouvements pacifistes, rares sont ceux qui conçoivent ce dispositif comme un levier d'émancipation individuelle du jeune. L'optique d'une généralisation

du service civique semble ainsi répondre à des attentes variées, qui ne sont pas nécessairement complémentaires entre elles.

- *A quelles conditions la montée en puissance, voire la généralisation sous contrainte du service civique, pourrait-elle être vertueuse ? Quels bénéfices/risques pour les associations, pour les jeunes, pour les territoires, pour la société en général ? En quoi leur fonctionnement interne est-il susceptible d'évoluer ?*

Ils l'ont fait ! Quelles réponses ont été portées par des acteurs ?

Exemples d'actions

Junior associations

Une Junior Association (JA) est une association gérée par des jeunes mineurs, et qui a obtenu ce label par le Réseau National des Juniors Associations. Ce dispositif permet aux jeunes d'être reconnus au même titre qu'une association loi 1901 (ou 1907 en Alsace et en Lorraine). Il leur fournit une assurance pour leurs activités, et un compte bancaire pour les JA qui le désirent.

AFEV

Rejoindre l'Afev, c'est faire le choix de s'impliquer pour bâtir une société plus solidaire !
Premier réseau d'étudiants solidaires dans les quartiers populaires, chaque année, l'Afev mobilise près de 8 000 étudiants bénévoles dans toute la France. Depuis 24 ans, 131 000 étudiants bénévoles se sont investis pour aider et redonner confiance à des enfants et des jeunes en difficulté dans leur parcours. Aujourd'hui, grâce à la diversité de ses terrains d'engagement destinés aux jeunes, l'Afev est une véritable plateforme d'engagement solidaire pour la jeunesse.

Scouts et guides de France

Les Scouts et Guides de France proposent aux jeunes filles et garçons de 6 à 20 ans un espace de vie et des activités qui répondent à leur besoin de rêver, d'agir, de réussir leurs projets, de vivre en communauté, de donner sens à leur vie. Les équipes sont soutenues dans leurs projets et encadrées par des jeunes chefs et cheftaines bénévoles. Les Scouts et Guides de France participent à de nombreuses activités d'intérêt général dans les domaines de la solidarité, de l'environnement et de la sécurité civile. Ils misent sur la co-éducation des garçons et des filles et accueillent des jeunes, de milieux sociaux, de cultures ou de religions différentes.

Le volontariat permanent : ATD Quart monde

Le volontariat permanent réunit des personnes décidées à aller à la rencontre des personnes en situation de pauvreté pour s'engager ensemble dans la lutte contre la misère
Il constitue la quasi-totalité des permanents d'ATD Quart Monde. Ils travaillent dans une trentaine de pays et y mettent en œuvre des projets avec les populations les plus pauvres.
Au terme d'une première période de découverte et de formation allant de quelques mois à deux ans selon les pays, les volontaires permanents prennent un engagement à long terme. Ils s'investissent à temps plein dans les actions d'ATD Quart Monde et reçoivent une indemnité modeste qui est la même pour tous.
Rejoindre ce volontariat international est une opportunité de créer avec d'autres un mode de vie qui défie les inégalités, les idées traditionnelles d'une organisation hiérarchique et d'une société emportée par la consommation excessive.
Cet engagement s'adresse à des personnes qui ont une expérience de travail et /ou qui ont été au bout de leurs études. La moyenne d'âge d'entrée dans le volontariat est de 25/28 ans.

Unis-Cité

Unis-Cité est une association créée en 1995 pour proposer aux jeunes de s'engager pour une période de leur vie en faveur de l'intérêt général, à proximité de chez eux. Unis-Cité s'est donné pour mission « qu'il devienne naturel en France que tous les jeunes, quels que soient leur origine sociale et leur niveau de formation, consacrent une étape de leur vie à la collectivité, et que cet engagement, temps de construction de soi et d'ouverture aux autres, soit une expérience de mixité sociale ».

Adice

Depuis sa création en février 1999 à Roubaix, l'Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes (ADICE) promeut l'égalité des chances en permettant aux personnes avec moins d'opportunités de vivre une expérience à l'étranger, grâce aux divers programmes français et européens de mobilité.
L'ADICE agit pour la promotion sociale et professionnelle des publics en permettant à tous de bénéficier d'une expérience à l'international, en tenant compte des capacités et aspirations de chacun, dans une logique de promotion et en favorisant une dynamique de parcours.

Co-Travaux

Depuis 1959, Cotravaux a pour but de promouvoir l'action volontaire et de favoriser son développement sur l'ensemble du territoire national. Créé d'abord en organisme de "cogestion pour le travail volontaire des jeunes" (en parité services de l'Etat et associations), puis Coordination d'associations du travail volontaire des jeunes de 1987 à 2010, Cotravaux est depuis 2011 "Réseau d'acteurs du travail volontaire".

Cette dernière évolution est motivée par une volonté d'ouverture, une envie de travailler avec d'autres... et l'aspiration à co-construire le travail volontaire du 21ème siècle.

Couveuse d'emploi Paprica (Cap Berriat)

L'association Paprica est une couveuse d'activités pour les jeunes de 16 à 30 ans de l'agglomération grenobloise. Elle a pour objectif de faciliter l'expérimentation d'activité et de projets non concurrentiels et à vocation sociale.

Le fondement politique de Paprica est des promouvoir un mode d'entrepreneuriat collectif reposant notamment sur le mutualisation et échange entre porteurs de projet.

Ainsi, la couveuse Paprica permet : de tester son activité ; de bénéficier d'un accompagnement individuel tout au long du projet, de formations et de temps d'échanges collectifs ; d'être au cœur d'un réseau d'assos et de porteurs de projet ; de disposer de matériel et de locaux.

Au sein de la couveuse, le CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), conclu pour un an et renouvelable deux fois, permet de continuer à percevoir des prestations sociales (sécurité sociale, allocations de retour à l'emploi, RSA) et d'être couvert en cas d'accident du travail.

ITESS et les coopératives de jeunesse et de service

Le réseau Initiatives Territoriales de l'Economie Sociale et Solidaire (ITESS) accompagne l'expérimentation de la création d'activité économique et du travail coopératif, notamment par des jeunes.

Ainsi, en 2014 et 2015, 19 jeunes ont créé leurs « jobs d'été » dans des coopératives éphémères. En 2016, ITESS va accompagner des créations d'activités économiques collectives en lien avec d'autres structures : association de femmes, centres sociaux, etc.

Cap jeunes de France active

France Active met son expertise à disposition d'une population particulièrement fragilisée : les jeunes de moins de 26 ans demandeurs d'emploi.

Pour eux, France Active a créé une solution adaptée : le programme CAP'JEUNES, qui leur permet de bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'une prime de démarrage de 2 000€.

Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)

« Le Mouvement rural de jeunesse chrétienne est géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans et organisé du local à l'international. Nous sommes 10 000 militants venus de toutes les campagnes de France rassemblés par petites équipes autour de projets au service de nos villages, de nos territoires. Nous investir dans la vie locale, faire des propositions et exercer pleinement notre citoyenneté, voilà notre proposition. École de responsabilités, et mouvement d'éducation populaire, le MRJC donne aux jeunes les moyens de devenir ce qu'ils souhaitent ; de s'installer dans le monde rural et, plus globalement, de transformer la société ! »

Zellidja

Participer à la construction d'une société faite d'adultes autonomes, responsables et ouverts sur le monde. Accompagner les jeunes dans le développement de leur personnalité et leurs projets d'avenir grâce aux bourses de voyages Zellidja.

JEUN'ESS

Le Programme Jeun'ESS s'est donné trois objectifs principaux, constituant les trois axes de son intervention : promouvoir l'ESS auprès des jeunes, leur donner envie de s'y investir ; soutenir et valoriser les initiatives des jeunes ; favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises de l'ESS.■

Pistes pour une communauté d'action

La jeunesse fait l'objet d'une attention particulière des politiques publiques, avec la multiplication de dispositifs qui lui sont dédiés, ces trois dernières décennies, portés tant au niveau national et par les collectivités territoriales. Ces dispositifs concernent pour partie la question de l'engagement, en lui assignant un rôle d'inclusion sociale et de construction de l'autonomie des jeunes. La prévision de la généralisation du service civique à hauteur de 350 000 jeunes par an en est l'exemple le plus parlant.

Lorsque l'on parle d'engagement des jeunes, il faut cependant prendre garde à ce que l'incitation ne se transforme pas en injonction, la frontière entre les deux pouvant être ténue. Comment dès lors favoriser une logique de construction de parcours d'engagement des jeunes qui favorisent leur autonomie ? Comment s'adresser à l'ensemble des jeunes, la jeunesse n'étant pas une catégorie uniforme ?

Favoriser des écosystèmes favorables à l'engagement

Dès lors que l'on parle de *parcours*, l'accent est mis sur une construction individuelle, incluant plusieurs aspects. Accorder une place à l'engagement dans le parcours des jeunes signifie qu'on lui reconnaît un rôle de développement de l'autonomie et une dimension formatrice. Il importe dès lors qu'il ne soit pas encadré, administré, dans une vision paternaliste. La jeunesse est une période qui s'allonge de plus en plus, et qui recouvre une pluralité de situations. Il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunes, confrontés à des réalités et des perspectives différentes. L'engagement des jeunes ne peut donc reposer sur une vision unique, et son soutien doit être moins pensé comme une politique destinée à une catégorie spécifique que sur la base de dispositifs s'inscrivant dans le continuum de parcours divers.

La notion d'écosystème permet de penser l'engagement des jeunes en se basant en premier lieu sur les envies d'agir de ceux-ci. Un écosystème favorable doit ainsi rendre possibles et valoriser toutes les formes d'engagement, en assurant une mise en lien entre acteurs et en favorisant l'accompagnement, l'outillage et le suivi de projets, sous des formes variées. Il repose sur un cadre souple, non rigide et multidimensionnel, fondé sur des relations fortes et où engagements formels et non-formels se côtoient et établissent des relations.

En termes d'actions, un écosystème favorable à l'engagement doit pouvoir proposer des espaces d'engagements multiples, dans le cadre d'associations, de collectifs informels, mais aussi dans des espaces tels que les lieux éducatifs ou de loisirs. Dans cette dynamique, des liens entre l'Education nationale et l'éducation populaire doivent être installés, ainsi que des dispositifs de soutien, non dans une dynamique d'encadrement mais bien d'accompagnement, en proposant du suivi de projet, des espaces d'écoute, de mentorat ou d'échanges entre pairs. Un soutien plus spécifique visant la création et le développement d'organisations de jeunes doit également être mis en place.

Développer une plateforme collaborative en ligne

Le numérique facilite la mise en lien entre acteurs d'une même branche et/ou d'un même territoire et exerce une action forte de décloisonnement. A ce titre, l'adossement d'une plateforme numérique à l'écosystème, tout en prenant appui sur ses ressources, en renforcera le potentiel.

Une plateforme collaborative en ligne doit permettre de travailler sur trois axes : valorisation, mise en relation, accompagnement. En matière de valorisation, à partir de témoignages écrits ou vidéos, elle peut mettre en avant une série d'initiatives et leurs apports positifs, et par là même inspirer le déploiement de nouvelles initiatives. En matière de mise en relation, la plateforme doit impulser des « appels à envies », sans critères d'éligibilité, pour laisser s'exprimer les envies d'agir sans cadre préétabli, et favoriser leur rencontre, grâce à un cadre d'échanges où tout le monde peut contribuer, suggérer et aider. En matière d'accompagnement enfin, la plateforme peut proposer des outils dédiés mais aussi renvoyer vers des espaces ou supports extérieurs.

Le succès de l'écosystème envisagé se mesurera à sa capacité à susciter de l'engagement et à favoriser des regroupements entre individus. Il doit pouvoir permettre l'émergence de projets utiles au territoire, impliquant le plus grand nombre. Au-delà du nombre de projets et des modalités de soutien à leur émergence, l'écosystème doit favoriser l'augmentation des parties prenantes dans les projets de territoire et l'association des jeunes à l'élaboration des politiques publiques. La construction du parcours de ces derniers jouera ainsi un véritable rôle d'inclusion et de construction de leur autonomie, tout en les intégrant à des dynamiques de participation. ■

Fiches projets

NOM DU PROJET : Ecosystèmes favorables à l'engagement

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET *:*
Des écosystèmes favorables à l'engagement des jeunes partent de l'envie d'agir des jeunes, à l'écoute de laquelle la société se met, et ne sont donc pas dans une dynamique d'injonction paternaliste ou d'incitation administrative à l'engagement. Ils vont dans le sens de la constitution de parcours d'engagement, non linéaires, appelés à se dérouler tout au long de la vie. Les communautés d'action qui en résultent sont à géométrie variable et de formes différentes.

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :
Principes clés des écosytèmes

- établir des relations entre engagements formels et engagements non-formels
- maintenir un équilibre entre les personnes impliquées
- assurer une diversité d'acteurs impliqués
- développer un cadre souple, non rigide, et multidimensionnel
- créer des relations fortes entre les acteurs
- impliquer des mentors et les écoles

Axes de travail

- valoriser toutes les formes d'engagement, de relations au monde et aux autres
- outiller et accompagner pour favoriser l'action (appel à envies sans éligibilité, mentorat…)
- mettre en lien les acteurs, en permettant à tout le monde de contribuer, de suggérer, d'aider
- assurer un suivi des projets, ainsi qu'en garantir la mémoire et la transmission

Indicateurs de réussite du projet :

- Nombre de formations
- Nombre de jeunes formés
- Nombre de jeunes participants à des séjours éducatifs
- Nombre d'organisation de jeunes
- Nombre de projets initiés et portés par des jeunes
- Nombre d'acteurs impliqués

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET :

Nom et présentation des actions existantes à renforcer

- Espaces d'engagement
 - Renforcer les lieux et espaces d'engagement associatif et/ou collectif
- Dialogue structuré
 - Développer la logique de dialogue structuré européen à l'échelle locale, avec des résolutions concrètes et un vrai pouvoir donné aux jeunes
- Encouragement de l'engagement dans les espaces destinés aux jeunes
 - Faire vivre l'engagement dans les accueils de mineurs, les colonies et les séjours éducatifs
- Organisations de jeunes
 - Soutenir et favoriser la création et le développement des organisations de jeunes
- Dispositifs de soutien
 - Renforcer ou recréer des dispositifs de soutien aux initiatives de jeunes (Envie d'agir, Clap…)

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

- Formations
 - Formation des acteurs qui travaillent avec et pour les jeunes
 - Formation à destination des jeunes, portant sur la prise de parole en public
- Non-cumul des mandats
 - Se donner des règles pour éviter le cumul des mandats et libérer ainsi des places.
- Réserve citoyenne locale
 - Développer une réserve citoyenne locale pour venir en aide aux jeunes : écoute, informations, expertise. Cette réserve citoyenne locale sera dotée d'une charte, et les personnes qui en feront partie bénéficieront d'une formation.
- Liens entre éducation nationale et éducation populaire
 - Développer la philosophie de l'"école ouverte" afin de favoriser le travail commun entre l'éducation nationale et l'éducation populaire.

MODELE DE GOUVERNANCE

- Garantir une pluralité d'acteurs du territoire
- Définir la place des jeunes dans le processus de gouvernance

ACTEURS CONCERNES *: complétés par des exemples le cas échéant*

Associations : éducation populaire, sport, culture	**Etat** : actions interministérielles (éducation nationale, jeunesse, enseignement supérieur, travail), haut-commissariat à l'Engagement
Quidam : tous ceux qui ont envie de s'investir	**Syndicats** : syndicats d'enseignement, d'éducateurs et d'animateurs
Collectivités : de la région à la commune (en identifiant le niveau le plus pertinent selon le territoire)	Collectifs citoyens : collectifs inscrits dans les dynamiques locales
Centres de recherches : centre connaissant le territoire, pouvant aider sur des diagnostics	**Media** : presse jeunesse, journaux d'établissement, presse grand public (présenter l'engagement des "stars"), presse associative, Jets d'Encre (presse lycéenne et étudiante)
Entreprises : identifier les entreprises à impliquer, nationales et locales, en partenariat avec les services de développement économique	

NOM DU PROJET : Plateforme collaborative en ligne

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET :
Créer une plateforme collaborative en ligne, accessible à tous, pour valoriser, mettre en relation et accompagner.

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :
Constats de départ :

- les actions sont trop cloisonnées et les différents acteurs ne collaborent pas toujours
- il est important de valoriser toutes les formes d'engagement, tout au long de la vie
- il est important de ne pas hiérarchiser les formes d'engagement
- les solutions sont adaptables et réplicables

La plateforme doit ainsi permettre de travailler sur trois axes

- Valorisation
 - témoignages écrits ou vidéos, d'individus ou de structures, portant sur l'engagement, pour valoriser, mais aussi inspirer
- Mise en relation
 - poster des "appels à envie", sans critères d'éligibilité, pour permettre aux envies d'agir de s'exprimer
 - créer des espaces d'échange où tout le monde peut contribuer, suggérer et aider
- Accompagnement
 - offrir des outils qui permettent de concrétiser des projets d'engagement
 - communiquer sur les outils existants

La plateforme peut fonctionner avec un système d'onglets, pour assurer un suivi des différentes étapes des projets (impulsion, mise en œuvre, réalisation, retour d'expérience). Elle sera également accessible via une application.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

- Taille de la communauté
- Nombre de projets concrétisés
- Rôle de la plateforme dans la concrétisation des projets
- Nombre de témoignages
- Nombre de vues
- Nombre de contributions
- Renforcement des liens au sein d'un écosystème
- Nombre de personnes formées
- Nombre de communautés d'action
- Nombre de jeunes engagés dans la construction des politiques publiques
- Nombre de parties prenantes dans les projets d'un territoire

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET
Nom et présentation des actions existantes à renforcer

- Ecosystème

o La plateforme doit pouvoir s'appuyer sur un écosystème existant, favorable à l'engagement des jeunes.
o Cf. http://communautes-daction.fonda.asso.fr/action/comment-penser-des-parcours-dengagement-civique-avec-et-pour-les-jeunes/

- Valorisation des actions existantes
- Liste des outils existants

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

- Création de la plateforme
- Exemple d' "appel à envies"

 - monter un exemple d'appel à envie, s'appuyant sur les outils à disposition. Il sera un moteur pour les initiatives suivantes, pour encourager les acteurs de l'écosystème à s'en saisir.

- Interviews
 - Recueillir des témoignages de jeunes, d'acteurs de proximité, pour constituer le contenu de base.

- Partenariat média
 - Développer un partenariat média pour communiquer sur la plateforme

- Relais et diffusion de l'information
 - Informer les relais locaux de manière ciblée.
 - Informer les mentors, les personnes reconnues par les jeunes (célébrités...), pour assurer de la visibilité, comme vecteurs pour travailler avec tout le monde

MODELE DE GOUVERNANCE

- L'action doit être impulsée par un acteur qui monte la plateforme, fait la première action et communique
- La plateforme est ensuite gérée collectivement, tout le monde peut s'en saisir (associations, écoles, jeunes, clubs sportifs...)

ACTEURS CONCERNES *: TOUS*